

Avis aux habitans des campagnes où regne la contagion / [M. Vicq-d'Azyr (Félix)].

Contributors

Vicq-d'Azyr, M. 1748-1794.

Publication/Creation

[Condon] : [publisher not identified], [1774]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/sps88quc>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

A V I S

Aux Habitans des Campagnes où regne la Contagion. Par M. Felix VICQ-D'AZIR, Docteur - Regent de l'Académie Royale des Siences, choisi par elle & envoyé par les ordres du Roi.

C'EST le propre des Maladies contagieuses de se propager par communication immédiate. La Fièvre Pestilentielle qui enleve depuis longtems les Bestiaux du Condomois, est, sans contredit, une des plus funestes de toutes celles qui ont jusques ici regné sur les Bêtes à corne; elle est par conséquent sujette aux mêmes loix & elle demande les mêmes soins. Le Citoyen malheureux qui vient d'ensevelir ses Bœufs sous la terre qu'ils devoit labourer, n'a donc pas encore tout fait; il faut qu'il détruise tous les vestiges de cette cruelle maladie; il faut qu'il renouvelle la surface de tout ce qui peut y avoir quelque rapport: sinon il la verra renaître & faire des nouveaux ravages.

Les Etables où les Bestiaux infectés ont séjourné, demandent, sur-tout, la plus scrupuleuse attention. On emploiera pour les purifier les moiens suivans.

- 1°. On enlevra le Fumier, on regratera les Murs & les Pavés, on detachera les Planches qui sont partie de Auges ou Rateliers, on les transportera dehors, on ne laissera que les montans & on fera la même chose à l'égard des Lits, s'il y en a.
- 2°. On enfouira le Fumier à dix pieds de profondeur, s'il n'est pas trop humide, on pourra le brûler.

3°. On lavera les Planches qui ont été transportées hors de l'Etable, on les frotera avec force, on les passera plusieurs fois au dessus de la flamme, & on les exposera à la vapeur du vinaigre.

4°. On doit se proposer ensuite de dénaturer les miasmes dont l'Atmosphère & les murs sont impregnés, & de faire circuler l'air dans les Etables.

5°. Celui qui veut remplir ces indications, doit être muni d'une bouteille de vinaigre, de six ou huit onces d'acide vitriolique très-fort, de deux poignées de Sel Marin, de Poudre à Canon, de Nitre en poudre, de Souffre & de quelques fagots de menu bois.

6°. Il commencera par mettre des Cendres ou du Sable dans une terrine, au milieu de ce bain il placera un verre rempli de sel de cuisine, il fera chauffer le tout, il apportera le pot ou la terrine toute chaude dans l'Etable & il versera l'acide vitriolique peu à peu sur le sel: il fera la même operation aux deux extrémités de l'Etable, si elle est un peu grande; les vapeurs blanches qu'il s'élèvent alors sont très-actives, il obtiendra le même succès en versant l'acide sur du sel que l'on aura fait chauffer auparavant sur une pelle.

7°. Il fera du feu en differens endroits de l'Etable, sur tout là où étoit l'Animal infecté, le long des Murs & dans les Angles.

8°. Il proménera de la Paille longue allumée sous les Auges & dans les trous des Murs, s'il y en a.

9°. Pendant que les feux allumés brûleront toujours, il frotera les Auges avec un balai, ou avec quelques chiffons trempés dans du vinaigre d'ail; on aura auparavant ratissé ou verloppé les Auges, s'il est possible.

10°. Il jettera dans les feux allumés de la poudre à canon; il aura soin de ne pas la semer ça & là; mais il en jettera une pincée dans un espace peu étendu, afin qu'elle fasse une petite explosion.

11°. Lorsqu'il n'y aura plus de flamme, il jettera du Nitre en poudre sur les charbons, il emploiera sur tout, avec plus d'avantage, les pelotons, ou masses de Nitre un peu considérables; leur fusion a un effet plus marqué.

12°. Enfin, il jettera du soufre sur les charbons, il sortira de l'Etable & la fermera bien exactement.

13°. Il pourra employer également les fleurs de soufre mêlés avec le nitre en poudre, ce mélange s'enflamme avec la plus grande facilité; & sa vapeur satisfait aux mêmes indications.

14°. Il pourra se servir aussi des résines, feuilles, fleurs & bayes aromatiques; mais en brûlant elles ne font que substituer une odeur agréable, à une odeur fétide, elles ne dénaturent point les miasmes putrides; les vapeurs salines ont ce dernier avantage; elles méritent par conséquent la préférence.

15°. Il n'épargnera point les Lits qui se trouvent dans les Etables, d'autant mieux qu'ils appartiennent ordinairement aux Vachers. Il brûlera les paillasses & matelas, les draps seront mis à la lessive, & le bois de lit sera traité, comme les Auges & Rateliers.

16°. Pendant quelques jours il allumera du feu dans l'Etable & il y brûlera du soufre.

17°. Il laissera l'Etable toujours ouverte, devant & après cette opération.

18°. Six ou sept jours après, il blanchira l'Etable avec de la chaux delayée dans l'eau.

19°. Si l'Etable que l'on se propose de purifier est construite de sorte qu'il soit dangereux d'y allumer du feu, alors on s'en tiendra aux autres moyens; on y brûlera seulement une plus grande quantité du mélange fait avec le soufre & le nitre.

20°. On aura soin d'enlever toute la paille qui peut être dessus, ou à côté de l'Etable, avant d'y faire les opérations susdites; le mieux seroit de la brûler. On ne doit, au reste, s'en servir que pour les Chevaux ou bêtes Aînes.

21°. Si l'Animal infecté logeait dans une de ces Cabanes de

paille , que l'on construit pour le moment du besoin , il faudra y mettre le feu ; le mieux sera de la brûler sur le lieu même où l'Animal aura été enseveli.

22°. On aura soin de faire la Fosse loin des Maisons , loin des Chemins , loin des Abreuvoirs & des endroits où l'on rassemble la Paille en tas.

23°. Lorsque les Terres qui remplissent la Fosse s'affaîsseront , on y en substituera de nouvelles & on les fouléra avec force. Pour donner plus de consistance aux différentes couches , il sera bon de les humecter en les foulant ; il suffira pour cela , de répandre de l'eau en différents endroits : on empêchera , par ce moyen , qu'il ne se fasse par la suite des crévasses , qui pourroient être dangereuses.

24°. Enfin dans les Paroisses anciennement infectées , où , par l'effet d'une heureuse migration , les Bestiaux nouvellement transportés jouissent d'une bonne santé : il seroit bien à souhaiter qu'on n'en introduisit plus de nouveaux. On empêcheroit ainsi la rénaissance de la Contagion.

Ces différents procédés sont fort simples & peuvent être mis en usage dans toutes les Métairies ; nous les avons indiqués & on s'en est servi avec succès aux environs de Bordeaux & de Valence ; ils nous paroissent encore plus nécessaires dans le Condomois , où l'Epizootie faisant plus de progrès , les occasions de sa reproduction doivent être aussi plus fréquentes & plus à craindre.

A Condom le 28 Décembre 1774.